

M. Cosgrove: Madame le Président, je crois savoir que la Société essaie de persuader et d'inciter les industriels de ce secteur à établir tous les plans en système métrique. Je crois savoir que cela a pris du temps. J'ai appris également que l'industrie s'efforce, par l'intermédiaire de ses associations de constructeurs et autres, d'encourager les constructeurs et tout le bâtiment à se procurer de l'équipement qui soit conforme aux règlements.

* * *

L'ÉNERGIE

LE CHARBON—LES STOCKS LIVRÉS À LA SYDNEY STEEL

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Expansion économique régionale. Le ministre suppléant a-t-il l'intention de faire effectuer immédiatement une enquête afin de savoir pour quelles raisons les stocks de charbon que la Devco livre à la Sydney Steel ont à ce point diminué, alors que toute interruption imprévue de sa production mettrait cette entreprise déjà en crise dans une situation encore plus difficile? Peut-il s'engager à le faire?

Une voix: Où est le ministre suppléant?

M. Baker (Nepean-Carleton): Il n'y en a pas.

Une voix: Il n'y en a pas.

Une voix: Qui veut répondre à la question?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il me fait plaisir de prendre note de la question et de la transmettre au ministre de l'Expansion économique régionale, et je vais m'assurer que l'honorable député obtiendra une réponse dans les meilleurs délais.

[Traduction]

Mme le Président: Le député a-t-il une question supplémentaire?

M. MacKay: Oui, madame le Président. Ma question s'adresse cette fois au leader du gouvernement. Celui-ci voudra peut-être tenir compte aussi du fait que la Devco semble retirer plus de bénéfices de ses ventes à la Sydney Steel, qui est établie à proximité d'elle, que de ses ventes à des clients comme Stelco ou de ses exportations. Sachant que ces deux entreprises sont vitales pour l'économie de l'Île du Cap-Breton, et qu'il est absolument indispensable qu'elles continuent de travailler en étroite collaboration, le leader du gouvernement voudrait-il bien demander à son collègue de s'assurer que la Sysco profite pleinement de sa proximité de la Devco, et ce, dans l'intérêt général de cette région, et que, compte tenu de ces éléments, on ne lui fait pas payer un prix excessif?

Questions orales

[Français]

M. Pinard: Je vais me faire un devoir, madame le Président, de confier au ministre responsable les remarques faites par l'honorable député dans sa question.

* * *

● (1500)

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER

LE TRANSPORT DU GRAIN—LE PRÉTENDU RALENTISSEMENT EN ALBERTA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Garnet M. Bloomfield (London-Middlesex): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. On a prétendu que le transport du grain avait ralenti dans le sud de l'Alberta. Le ministre est-il en mesure, par l'intermédiaire de ses propres services ou de ceux du bureau de coordination du transport du grain, d'exercer des pressions sur les sociétés de chemin de fer de l'Alberta et de la Colombie-Britannique pour qu'elles prennent des mesures qui remédieront à la situation?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, un certain nombre de tentatives ont été faites en vue d'aider les parties en cause à s'entendre, mais aucune n'a encore abouti. Les parties elles-mêmes ont négocié laborieusement, et le ministère du Travail a également envoyé un négociateur. Celui-ci a proposé une entente que la partie patronale ne pouvait pas accepter. Puis, la division de l'Ouest de la Commission canadienne des transports s'en est mêlée, de même que le coordonateur canadien des grains; on a tenté de toute part d'aider, mais personne n'a encore réussi. Je tente maintenant d'intervenir personnellement.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'UNITÉ CANADIENNE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et fait suite aux questions qui lui ont été posées plus tôt au sujet des sondages effectués par le Centre d'information sur l'unité canadienne. Dans une lettre adressée aux députés, le ministre affirmait qu'il ne pouvait divulguer trois de ces sondages car ils risquaient de porter préjudice aux relations fédérales-provinciales.

M. Clark: C'est absurde!

M. Nystrom: Le ministre serait-il assez aimable pour nous expliquer pourquoi les résultats et le détail de ces sondages pourraient nuire aux relations entre les provinces et le gouvernement fédéral ou leur être préjudiciable? Quelles questions peuvent donc être si dangereuses? Quels peuvent bien être les résultats de sondages financés par les contribuables canadiens pour que le gouvernement refuse de les divulguer de peur qu'ils ne compromettent les relations fédérales-provinciales?